



PRÊT SUBORDONNÉ EN FAVEUR DE NSIA BANQUE BENIN (EX DIAMOND BANK SA)

Date D'approbation :

19/12/2018

Département :

Littoral

Commune :

Cotonou

Type :

Finance et Assurance

Montant :

65 Milliard

1. OBJET ET OBJECTIF

Le projet a pour objet la mise en place d'un prêt subordonné d'un montant de 6 500 M FCFA, en faveur de NSIA BANQUE BENIN.

Le concours sollicité a pour objectif de doter NSIA BANQUE BÉNIN de ressources stables, pouvant être assimilées à des fonds propres effectifs au sens du dispositif prudentiel applicable aux banques de l'UMOA, pour lui permettre de renforcer sa solvabilité et sa rentabilité afin surtout, de poursuivre son développement.

2. JUSTIFICATION

Le prêt subordonné est justifié par la nécessité de : (i) renforcer et consolider les fonds propres de l'institution, (ii) respecter le nouveau dispositif prudentiel et (iii) asseoir le plan de développement de la banque, basé sur la croissance et la rentabilité.

3. FINANCEMENT

Financement de l'opération : 6 500 M FCFA.